

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 150 (2005)
Heft: 4-5

Artikel: En guise de conclusion
Autor: Jaccard, Bertrand
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-346491>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

avance sur nos voisins européens, grâce au savoir-faire acquis avec l'infanterie territoriale.

En effet, le principe d'engagement «*Contact – Contrôle – Arrestation – Combat*» (CCAC) trouve parfaitement son application dans l'engagement en localité. Les Techniques d'action rapide (TAI) et les nouvelles formations de combat ont été intégrées sans problème dans l'instruction existante. Les besoins actuels sont davantage la définition d'une doctrine pour l'engagement en zone urbaine au niveau bataillon et au-dessus. C'est l'objet des réflexions du Centre d'instruction de l'armée...

Conclusion

Si l'Armée XXI a introduit un certain nombre de nouveautés dont l'impact se fait sentir au niveau de la troupe, c'est avant tout au niveau du personnel militaire, en particulier des officiers et sous-officiers de carrière que le changement se fait sentir. Ce n'est pas par hasard que le terme *instructeur* a été abandonné. Le ratio personnel militaire professionnel/troupe a été considérablement augmenté. Comme auparavant, la durée des heures de travail est régie par les besoins de la troupe. Mais l'officier de carrière responsable d'une unité peut se

voir amener à la conduire, il est responsable d'un *team* comprenant un ou plusieurs sous-officiers de carrière, plusieurs officiers et sous-officiers contractuels. Le métier change !

De même, les besoins opérationnels imposent une capacité d'adaptation considérable en fonction des effets recherchés. L'infanterie représente une masse de manœuvre souple et efficace, seule capable de remplir toutes ces missions.

L'instruction moderne dont elle profite aujourd'hui lui permet de relever ce challenge.

A. B.

En guise de conclusion

Revenons à la *Conduite des troupes XXI*. Elle affirme que «l'infanterie porte le poids principal du combat là où l'adversaire ne peut pleinement tirer parti de sa supériorité en moyens mécanisés.» (chi 137) Est-il vraiment pensable qu'avec moins de 20% des effectifs de l'armée, elle puisse porter le poids principal du combat ? Mais si ce n'est elle, qui pourrait le faire ?

Dans notre armée, nous avons toujours cherché une utilisation optimale du terrain. Il s'agissait notamment de pallier une certaine infériorité technique, en moyens mécanisés par exemple, ou une infériorité numérique. Ces principes sont toujours valables, mais ils doivent être pondérés selon les types d'engagement envisagés. Les missions de sécurité, les secteurs urbains exigent beaucoup d'hommes. Dans l'échelle du temps, ces missions sont les plus probables. Et les hommes à qui on les confie doivent être formés pour un spectre de missions étendu.

En 1800, avec 86% des effectifs de l'armée, l'infanterie était facile à instruire et à équiper. En 2005, avec 18,4% de l'armée, les fantassins doivent être des généralistes, au sein d'une arme polyvalente, ils doivent être des *spécialistes* dans de nombreux domaines. Toute autre solution ne sera pas suffisante.

Dans le système actuel de formation, cette situation est parfaitement maîtrisable pour l'homme du rang. Elle devient *pointue* pour les cadres, chefs de groupe, chefs de section et commandants de compagnie. Le principal souci du formateur est donc actuellement de savoir «comment procurer davantage d'expérience aux cadres». Serait-ce peut-être au détriment d'un enseignement général ou théorique.

Notre infanterie dispose actuellement d'un très bon équipement; elle compte bien le perfectionner et l'améliorer. Même s'il n'est pas envisagé de doter chaque fantassin des matériels les plus sophistiqués de la technique la plus moderne, cet équipement sera sans cesse complété, toujours dans le but d'améliorer l'efficacité.

Le *fantassin de l'avenir* ne se résume pas à une histoire d'armement, d'équipement et de matériel, c'est une affaire d'instruction et de formation.

Notre infanterie compte, parmi ses personnels instructeurs, de carrière et sous contrat, des officiers et des sous-officiers qui ont développé une dynamique de l'instruction permettant de répondre avec souplesse à n'importe quel défi que pourrait poser n'importe quelle mission. C'est finalement ce qu'on attend de l'infanterie.

L'infanterie est une Arme qui a encore son avenir devant elle !

Divisionnaire Bertrand Jaccard

Commandant de la Formation d'application de l'infanterie